

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 72 [i.e. 73] (2002)

Heft: 1

Artikel: Un centre pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine économique jurassien : le CEJARE

Autor: Marti, Laurence

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



par Laurence Marti,
docteure en sociologie

Un centre pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine économique jurassien

Le CEJARE

La Suisse connaît un important retard sur les pays environnants concernant la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel et économique. En effet, si la plupart des pays européens ont institutionnalisé la conservation des archives et favorisé leur accès au public, la Suisse laisse ce type d'activités à la seule initiative privée. Le Jura bernois et le canton du Jura ne font pas exception. Les démarches dans ce domaine y restent rares et sont à vocation essentiellement locale (c'est le cas du Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier par exemple). Or, dans un contexte économique fait de restructurations et de changements, la conservation de ce patrimoine est tout particulièrement menacée et il devient urgent que des mesures soient prises dans ce domaine.

Le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE), qui ouvrira ses portes en juin 2002 à St-Imier, a pour but la conservation et la mise en valeur du patrimoine économique du Jura bernois et du canton du Jura. En 2001, la Commission francophone chargée des affaires culturelles générales du canton de Berne a attribué à ce projet un prix de 3'000 fr. et un montant d'encouragement de 40'000 fr. pour permettre son lancement.

Le présent article donne une description d'ensemble de ce que sera ce futur centre.

Besoins et potentialités

Tant les besoins que les potentialités sur le plan régional ont pu être précisés grâce à l'expérience accumulée depuis 1997 par les Archives industrielles et économiques jurassiennes (AIEJ), un

groupe de travail bénévole composé d'historiens et d'historiennes actifs dans ce domaine.

1. La conservation : état actuel. Les institutions publiques existantes - Archives de l'Etat de Berne, Office du patrimoine historique du Canton du Jura - n'ont pas pour vocation de conserver des archives privées. Si elles le font parfois, c'est pour pallier à un manque et éviter ainsi la destruction de précieux documents historiques. Ces deux institutions encouragent par conséquent vivement toute initiative visant à trouver une solution pour ce type d'archives.

A l'exception de quelques cas particuliers (Longines ou Oméga, par exemple), les entreprises de la région ne disposent pas de leur propre service d'archivage.

2. Des démarches auprès des entreprises qui révèlent des besoins. Les AIEJ ont envoyé en 1999 un questionnaire à plus d'une centaine d'entreprises du Jura bernois et du Canton du Jura concernant l'état de leurs archives et leur attitude à l'égard de leur conservation et de leur accessibilité. Malgré les réticences de certains, l'enquête a montré une réelle volonté d'ouverture. La moitié d'entre elles s'est en effet déclarée prête à ouvrir - à certaines conditions - ses archives.

La visite à titre exploratoire de quelques entreprises a montré la richesse des documents détenus, mais aussi la méconnaissance de l'intérêt de ces archives et des conditions dans lesquelles elles devraient être conservées. D'autre part, des demandes de classement et de tri sont parvenues spontanément aux AIEJ, ce qui dénote un besoin en la matière.

Des contacts ont également été noués avec des Offices des poursuites et faillites du Jura bernois et du canton du Jura. Il s'avère que ces institutions connaissent de sérieux problèmes de stockage des dossiers d'archives d'entreprises qu'elles ont eu à récupérer lors de faillites et qui intéressent la recherche historique. Un travail en commun devrait donc être envisagé.

3. Un riche passé industriel peu mis en valeur. D'une manière générale, la richesse du patrimoine économique régional, qu'il soit historique ou actuel, est mal connue et peu mise en valeur. Seuls le Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier et le Musée Longines, par exemple, offrent une vitrine de l'activité industrielle régionale au cours du temps.

Les publications scientifiques - la plupart récentes - sont peu nombreuses ; elles se concentrent sur l'horlogerie, la métallurgie et la machine-outil. D'autres secteurs sont moins bien servis, voire totalement négligés. Les publications commémoratives - relativement nombreuses - sont de qualité très inégales. Plus généralement, l'importance des districts jurassiens dans l'industrialisation du canton de Berne et de la Suisse mériterait d'être mieux appréciée.

Les objectifs

Compte tenu des besoins et potentialités exprimés ci-dessus, les objectifs du Centre sont les suivants.

1. La conservation. Le premier objectif est de sensibiliser les entreprises et les institutions économiques à l'importance de la préservation de leurs archives et à l'intérêt que celles-ci peuvent avoir pour

leur propre image de marque et l'histoire économique et sociale régionale. Plus largement, il s'agit d'offrir un lieu de conservation pour les archives économiques et de garantir un traitement adéquat des fonds (classement, conditions de stockage, etc.). Le CEJARE pourrait également encourager de cas en cas la sauvegarde de sites ou bâtiments en collaboration avec les institutions ou les offices concernés.

2. La recherche. Le second objectif est le développement de la recherche à l'échelle du Jura bernois et du canton du Jura, notamment en favorisant l'accès des chercheurs-euses aux archives des entreprises par divers moyens: inventaires, places de travail, contacts avec les entreprises qui conservent leurs archives.

3. La mise en valeur. Le troisième objectif poursuivi est de faire connaître au grand public l'existence de ce patrimoine par sa mise en valeur sous forme de publications, expositions ou autres manifestations.

4. Un stimulant pour la vie culturelle et l'image de la région. Par la mise en place de mesures visant à la conservation d'un patrimoine menacé et d'un travail de prise de conscience à l'échelle régionale de son importance et de sa richesse, le CEJARE constituera un pôle d'intérêt pour les chercheurs et pour les visiteurs, contribuant ainsi à redonner au Jura bernois et au canton du Jura leur place dans l'industrialisation et le développement économique de l'Arc jurassien et plus généralement de la Suisse et aussi à les faire connaître à l'extérieur.

5. Collaboration à l'échelle nationale. L'Association des archivistes suisses, tout particulièrement intéressée par cette démarche qui rentre dans ses préoccupations a déjà invité l'AIEJ à participer à son groupe de travail «archives d'entreprises». Celui-ci établit un recensement des archives privées à l'échelle suisse et le travail du CEJARE pourra être directement intégré à l'échelle nationale.

Les publics visés

En fonction de ces objectifs, trois types de public sont concernés par le projet.

En matière de conservation, ce sont tous les acteurs de la vie économique jurassienne (Jura bernois et canton du Jura): entreprises industrielles et tertiaires, syndicats, chambres économiques, particuliers et collectivités publiques.

Pour ce qui est de la recherche, il s'agit de toutes les personnes intéressées par l'histoire économique et sociale locale: étudiants, universitaires, érudits locaux, journalistes.

Quant à la mise en valeur, elle concerne la population de l'Arc jurassien et plus largement le tourisme de passage.

La nature des prestations

Différents types de prestations sont liées à chacun des objectifs, en veillant tout particulièrement à la complémentarité avec celles d'institutions déjà existantes.

Dans le domaine de la conservation, le CEJARE développera un travail de sensi-

bilisation à la conservation des archives ainsi que de conseil, d'aide à l'évaluation de la valeur des archives, des machines et bâtiments. Des prestations directes aux entreprises ou institutions (tri, inventaire, etc.) sont prévues. Il assurera aussi les contacts avec les entreprises et organisations intéressées pour la réception, l'entreposage, le tri et le catalogage des archives qui pourraient lui être confiées.

Pour l'établissement d'une collaboration avec les Offices de poursuites et faillites, le CEJARE pourra bénéficier de l'appui des Archives cantonales.

Plus généralement, le CEJARE travaillera en collaboration permanente avec les Archives cantonales et l'Association des archivistes suisses.

En termes de recherche, le CEJARE devra favoriser l'accès à la documentation, susciter les recherches, établir des ponts avec les instituts existants. Des contacts sont déjà établis avec les universités de Neuchâtel et de Genève, respectivement avec Laurent Tissot et Béatrice Veyrassat, tous deux professeurs d'histoire économique.

La mise en valeur passera par le développement d'activités d'animation à partir des structures existantes.

Organisation, fonctionnement

La gestion du CEJARE sera assurée par une association, dont la création interviendra le 17 avril 2002. Un responsable - à temps partiel dans un premier temps - sera chargé de l'administrer.

Sur le plan de la démarche et des objectifs, le CEJARE rejoint le domaine d'activités de *Mémoires d'Ici*, centre de documentation et de recherche du Jura bernois. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de rapprocher les deux institutions en les installant sous un même toit, à St-Imier. Ensemble, elles pourront représenter un partenaire fort face aux milieux scientifiques et économiques. Le CEJARE bénéficiera du soutien logistique de *Mémoires d'Ici* (mise en commun des locaux, de la bibliothèque, de la structure d'accueil, du service de référence, etc.), alors que *Mémoires d'Ici* pourra s'appuyer sur un partenaire spécialisé dans le domaine industriel et économique.

MAZOUT GOBAT S.A. - MOUTIER



ALI GOBAT ET LES 40 BRÛLEURS

Révision de citernes, Mazout - Essence

27, rue du Viaduc - 2740 Moutier
Tél. 032 494 55 10 Fax 032 494 55 19

Selon les besoins, il n'est pas exclu qu'une antenne soit par ailleurs développée dans le canton du Jura, laquelle bénéficiera de l'existence actuelle d'une telle structure dans le cadre des AIEJ.

Planning de réalisation

Le travail pratique de mise en place de l'institution et des infrastructures est effectué par les AIEJ.

Une première phase de deux années (2002-2003) est prévue pour la mise en route administrative et financière du CEJARE.

A partir de 2004, il s'agira de systématiser l'ouverture au public, aux chercheurs, de mettre sur pied les collaborations avec les institutions existantes, de réaliser les travaux de conseils, de classement, etc.

Financement

Le prix accordé par le Canton de Berne permet de financer les frais de fonctionnement de la première année. Dans la mesure où aucune garantie n'existe pour l'instant à long terme, un collaborateur a été engagé pour un mandat limité à 9 mois consacré principalement à la mise en place administrative du CEJARE. Les frais d'installation ont pu être réduits au maximum (quelques centaines de francs) grâce à l'appui fourni par *Mémoires d'Ici* et seront, en principe, assumés par l'association ou par quelque sponsor extérieur.

Pour le financement à moyen terme deux types d'apport sont souhaités :

- un financement public, bi-cantonal (canton de Berne et canton du Jura), communal et différents fonds de soutien (Regio-plus, Seva par exemple). Une solution financière devrait notamment être élaborée avec les deux cantons concernés en cas de collaboration avec les Offices de poursuites et faillites ;

- un financement privé provenant des prestations délivrées aux entreprises ou institutions économiques, ainsi que d'un soutien direct des institutions économiques (par exemple Chambre économique).

Des démarches communes de recherches de fonds pourront intervenir avec *Mémoires d'Ici* de cas en cas. ■

RCJU archives et doc.
r. 24-Septembre 2
2800 Delémont
308059 20

L'ADIJ 1975 - 2000

Evolution d'une grande association jurassienne

A l'occasion de son 75^{ème} anniversaire, l'ADIJ a souhaité faire paraître un ouvrage destiné à retracer les grandes étapes de son histoire au cours des 25 dernières années, donnant ainsi une suite au travail mené par Bernard Prongué (l'ADIJ, 1925-1975).

Comment notre association a-t-elle vécu les problèmes des années 1970, la mise en place et l'entrée en souveraineté du nouveau canton du Jura, les difficultés économiques qui ont touché nos régions ? Comment est-elle parvenue à s'adapter et à redimensionner ses activités, face aux restrictions financières qui lui ont été imposées ? Comment s'apprête-t-elle à relever les défis de l'avenir ?

La Direction de notre association a confié à Mme Laurence Marti, docteure en sociologie et spécialiste en recherches sociales, le mandat de se pencher sur ces questions. Son travail a été publié dans les Actes 2000 de la Société jurassienne d'Emulation.

Un tiré à part, enrichi de diverses contributions, est désormais disponible (72 pages, prix : fr. 25.-, sans les frais de port).

Les personnes intéressées par cette publication peuvent s'adresser au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39, E-Mail : adij@vtx.ch.

Nom, prénom. : _____

Adresse : _____

tél. _____ fax _____

Email _____

commande _____ exemplaires du tiré à part «ADIJ 1975 - 2000. Evolution d'une grande association jurassienne».